Province de Liège
Administration

Gestion administrative du personnel

Tél: 04 279 22 19 - Fax: 04 279 21 01

Votre correspondant :

Régine DOYEN : 04 279 22 19

regine.doyen@provincedeliege.be

Réf. : DGT/3.2.1.2/2026-06601/RD

Liège, le 23 novembre 2026

NOTE A LA HAUTE ECOLE

DE LA PROVINCE DE LIEGE

Direction générale transversale – Direction des Ressources humaines

Rue G. Clémenceau,15
B 4000 Liege
Tél. : 04 279 21 00
Fax : 04 279 21 01
www.provincedeliege.be
0207.725.104

Madame la Directrice-Présidente,

CONCERNE : Désignation d'un(e) **DIRECTEUR(TRICE) ADJOINT(E) DU CURSUS DES SCIENCES DE LA REEDUCATION SENSORIELLE A LA HAUTE ECOLE DE LA PROVINCE DE LIEGE**.

Le Collège provincial a décidé de lancer un troisième appel aux candidatures interne et externe en vue de titulariser la fonction vacante, au 14 septembre 2026, de Directeur(trice) adjoint(e) du cursus des Sciences de la rééducation sensorielle à la Haute Ecole de la Province de Liège à mi-temps.

La fonction de Directeur(trice) adjoint(e) de cursus est accessible aux maîtres de formation pratique, maîtres principaux de formation pratique, maîtres assistants, chargés de cours, chefs de travaux, professeurs et chefs de bureau d'études, ainsi qu'aux membres du personnel administratif de niveau 1, définitifs à la date de la désignation dans la fonction.

Les candidats doivent répondre à la condition suivante :

- être en position administrative d'activité de service à la date de clôture de l'appel à candidatures.

oooo

Les fonctions de Directeur(trice) adjoint(e) de cursus sont exercées dans le cadre de mandats non électifs d'une durée de cinq ans, renouvelables, conformément aux profils de fonction approuvées par le Pouvoir organisateur.

Conformément à l'article 24§2 al.5 du décret du 21 février 2019 fixant l'organisation générale de l'enseignement supérieur en Hautes Ecoles, les directeurs adjoints ne sont pas membres du Collège de direction, et leur charge est divisible en fractions de charge de 5/10.

Conformément à l'AGCF du 25 février 2021, pour l'exercice de la fonction de Directeur(trice) adjoint(e) de cursus, l'agent bénéficiera de l'allocation pour fonctions supérieures à déterminer et à octroyer par la Communauté française de Belgique.

.../...

Les membres du personnel enseignant et administratif intéressés introduiront leur(s) candidature(s) par le biais du formulaire dont modèle ci-annexé.

- **Pour les candidats internes : accompagné d'un curriculum vitae actualisé, d'une lettre de motivation qui doit permettre au candidat de détailler ses expériences personnelles et professionnelles en lien avec le profil de fonction et d'un projet de mandat pour le ou les cursus concernés (vision, priorités, axes de développement...) en lien avec la structure organisationnelle de l'institution et le plan stratégique de la Haute École.**
- **Pour les candidats externes : accompagné de la preuve de leur nomination, de leurs états de services, d'un curriculum vitae actualisé, d'une lettre de motivation qui doit permettre au candidat de détailler ses expériences personnelles et professionnelles en lien avec le profil de fonction et d'un projet de mandat pour le ou les cursus concernés (vision, priorités, axes de développement...) en lien avec la structure organisationnelle de l'institution et le plan stratégique de la Haute École.** Ce dossier de candidature est à envoyer, sous pli recommandé pour le **10 décembre 2026** au plus tard, le cachet de la poste faisant foi, à la Direction générale transversale – Bureau 3.2.1.2.- « Personnel enseignant » - Régine Doyen - Rue Georges Clémenceau, 15 à 4000 LIEGE.

Le profil de la fonction de Directeur(trice) adjoint(e) de cursus est annexé à la présente notice.

Vous voudrez bien remettre à tous les agents concernés, en activité de service ou réputés tels, un exemplaire de la présente contre signature d'une liste pour « Prise de connaissance » (ne pas oublier les agents qui sont en congé, détachés, en mission, ... qu'il convient d'informer par pli recommandé).

En application de la décision de la Députation permanente du 7 mars 1996, P.V. n° Pr.3.1/16, la Directrice-Présidente devra attester, **par mail**, avoir informé tous les membres du personnel concernés par cet appel.

oooo

Il est constitué une Commission d'audition des candidats chargée de remettre un avis au Collège provincial quant à l'aptitude des candidats à remplir la fonction de Directeur(trice) adjoint(e) de cursus à la Haute École de la Province de Liège. L'audition consistera en une épreuve orale précédée d'une brève préparation écrite.

Afin de remettre son avis, la Commission tient compte des critères suivants :

- la connaissance du projet pédagogique, social et culturel (PPSC) et du fonctionnement de la Haute École ;
- la capacité de gestion pédagogique et éducative ;
- la vision du candidat pour les cursus concernés ;
- sa compréhension des responsabilités opérationnelles (gestion des équipes, étudiants, horaires, jurys, etc.) ;
- la motivation ;
- l'expérience professionnelle ;
- la capacité de diriger, de dynamiser des équipes, de conduire des réunions et de rechercher le consensus ;
- les connaissances législatives, administratives et budgétaires relatives à l'enseignement supérieur ;

- la capacité d'assumer les responsabilités et obligations de la Haute École envers le Pouvoir organisateur, le réseau CPEONS et les autorités subsidiantes et normatives ;
- la capacité de développer et gérer des partenariats avec le monde éducatif, social, économique et culturel au niveau national ou international
- sa capacité à travailler en collaboration avec les équipes de la Haute École.

Pour chacun des candidats entendus, la Commission d'audition rédige un avis.

Le Collège provincial fixe la composition de la Commission d'audition qui comprend notamment, au titre d'observateur, un représentant du personnel par organisation syndicale.

L'autorité provinciale (compétence du Collège provincial) attribuera cette fonction pour une durée de cinq ans, renouvelable, comme prévu au décret.

Je vous remercie de votre collaboration.

La Chef de Division,

A. PIROTTE

FORMULAIRE DE CANDIDATURE

APPEL AUX CANDIDATURES INTERNE ET EXTERNE A LA FONCTION VACANTE DE DIRECTEUR(TRICE) ADJOINT(E) DU CURSUS DES SCIENCES DE LA REEDUCATION SENSORIELLE A LA HAUTE ECOLE DE LA PROVINCE DE LIEGE.

Je soussigné(e) :.....

Né(e) le .....

Occupé(e) en qualité de.....

pose ma candidature, ayant pris connaissance des conditions à remplir précisées dans la notice d'appel du 23 novembre 2026, à l'emploi vacant de Directeur(trice) adjoint(e) à la Haute Ecole de la Province de Liège (mandat de cinq ans, renouvelable).

J'annexe au présent formulaire un curriculum vitae actualisé, une lettre de motivation détaillant mes expériences personnelles et professionnelles en lien avec le profil de fonction et un projet de mandat pour le ou les cursus concernés (vision, priorités, axes de développement...) en lien avec la structure organisationnelle de l'institution et le plan stratégique de la Haute École.

Date :.....

Signature.....

Formulaire à renvoyer, **sous pli recommandé**, déposé à la poste **le 10 décembre 2026 au plus tard,** à :

PROVINCE DE LIEGE
DIRECTION GENERALE TRANSVERSALE
Bureau 3212/Régine DOYEN « Personnel enseignant »
Rue Georges Clémenceau, 15
4000 LIEGE